

RISQUE PLOMB Préalable Encadrement - INITIAL

Objectifs pédagogiques :

- Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention plomb.- Évaluer d'un point de vue technique le risque plomb pour toute intervention.
- Développer ses compétences en prévention.

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

Prérequis des participants :

- Aptitude médicale
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Savoir lire et écrire.
- Fournir une attestation du médecin du travail attestant l'aptitude médicale au poste de travail du travailleur.

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé risque CMR, Formateur amiante sous-section 4 et plomb.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- - Méthodes pédagogiques : Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique (fixe ou mobile)
- Matériel pédagogique : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques, bilan de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

Caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé (plombémie et saturnisme)
Les exigences de la réglementation - Interdiction du plomb
Prévention du risque pour les interventions
Protection des travailleurs
Élimination des déchets pollués
Dispositions pénales encourues par l'employeur
Exigences du Code de la santé - Obligations des propriétaires.
Les documents administratifs
Rapports de repérages et diagnostics
Analyse critique des documents pour évaluer les risques.
Identification du plomb - Produits et dispositifs - Modalités d'identification
Produits ou procédés de substitution du plomb
Obligations du donneur d'ordre.
La gestion des déchets
Conditionnement, étiquetage, stockage, évacuation et élimination des déchets.
Procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
Les actions à mener avant les interventions
Evaluation des risques et ses résultats
Choix des méthodes de travail.
Définition des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant du plomb
Procédures pour la protection des travailleurs et de l'environnement
Méthodes de réduction d'émission de poussière ou fumées contaminées
Procédures de contrôle de l'empoussièrement
Suivi des expositions

JOUR 2

Procédures de décontamination
Les protections collectives et individuelles
Choix, utilisation, maintenance et entretien des équipements de protection collective - Notices de postes
Les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées
Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de poussières plombs et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source et/ou être capable de faire appliquer et/ou d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
Lien et cohérence entre les résultats de l'évaluation des risques et l'établissement du mode opératoire, s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS
Communiquer et faire appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant du plomb (Mode opératoire, consignes...)
Traçabilité des opérations
Situations d'urgence et anormale
Limites d'efficacité, consignes d'utilisation, de maintenance et de remplacement à faire appliquer.
Faire appliquer l'ensemble des procédures et méthodes aux encadrants de chantier et opérateurs.